

# Les emplois à temps partiel

Un bulletin d'informations pour les employés à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario et de leurs amis

## Les collèges mettent leur veto au dépouillement des votes



### C'est le moment de compter les votes !

Caron Fitzpatrick, employée à temps partiel au Collège Algonquin, était la première personne à voter (parmi 3 544) le 19 janvier à mesure que le personnel scolaire à temps partiel et de session des collèges se lançait dans un vote de trois semaines pour déterminer l'adhésion éventuelle au SEFPO. « En s'opposant au dépouillement des votes, les collèges nous lancent une insulte en pleine figure, » a déclaré Fitzpatrick la semaine dernière. « Malheureusement, c'est exactement le genre d'arrogance auquel on peut s'attendre d'eux. » Vu ici avec elle, Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT).

« J'ai demandé à Monsieur Sinclair si les collèges voulaient bien laisser tomber leurs objections en ce qui concerne le dépouillement des votes. Après quelques phrases syntaxiquement tordues, il a conclu que sa réponse était simple, et que c'était non. »

– Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT).

Le personnel scolaire à temps partiel et de session des collèges communautaires de l'Ontario ne connaît toujours pas le résultat du récent scrutin d'accréditation syndicale, et ce, pour une raison fort simple.

« Les collèges ne veulent pas que les votes soient comptés, et ils font tout pour l'empêcher », a déclaré Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie. « Nous leur demandons de renoncer à leur objection d'ouvrir les urnes et de laisser prévaloir la démocratie. »

Plus de 3 500 personnes ont voté dans les 24 collèges communautaires entre le 19 janvier et le 5 février dans le cadre d'un scrutin qui nous permettra

*Suite à la page 2*

---

de déterminer si le personnel scolaire à temps partiel et de session souhaite se faire représenter par le SEFPO dans leurs négociations avec les collèges.

Dans une lettre au personnel scolaire à temps partiel et de session datée du 6 février, Don Sinclair, patron des collèges, a laissé entendre que c'était la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) qui gardait les urnes scellées et qui empêchait le dépouillement des votes. Mais Couvrette a fait remarquer que la suggestion de Sinclair était « malhonnête ».

« Si ce n'était des objections légales des avocats des collèges, la CRTO dépouillerait les votes à l'instant même, » a insisté Couvrette. « En ordonnant le vote, le 6 janvier, la CRTO a fait savoir que les votes seraient dépouillés si les parties convenaient de le faire.

« Les collèges ne veulent pas le faire », a-t-il ajouté. « Ils se battent contre notre campagne de syndicalisation depuis le tout début, et cet exemple actuel d'obstruction n'en est qu'un parmi

tant d'autres. »

Don Sinclair est officiellement directeur général du Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges. Dans un effort visant à sortir de cette impasse, Couvrette lui a personnellement téléphoné le jeudi 10 février.

« J'ai demandé à Monsieur Sinclair si les collèges voulaient bien laisser tomber leurs objections en ce qui concerne le dépouillement des votes, » a-t-il ajouté. « Après quelques phrases syntaxiquement tordues, il a conclu que sa réponse était simple, et que c'était non. »

Couvrette critique vertement « l'hypocrisie flagrante » des collèges, qui refusent maintenant de compter les votes.

« Pendant cinq semaines, les collèges nous ont encouragés à voter, sachant sans doute fort bien qu'ils s'opposeraient au compte des votes, » a-t-il fait remarquer. « C'est le summum de l'arrogance et un manque de respect sidérant envers les employés à temps partiel et de session.

« Tout ce que cette attitude prouve, une fois de plus, c'est

que nous avons besoin d'un syndicat. »

L'OPSECAAT et le SEFPO ont lancé une offensive en direction des médias pour que les votes soient enfin comptés.

« Les journalistes à qui je dis que nous ne savons pas si les votes seront comptés n'en croient pas leurs oreilles », a ajouté Couvrette. « Ils pensent que c'est complètement fou. L'opposition des collèges n'a pas de sens et va à l'encontre de tous les principes démocratiques. »

Une campagne de pression intensive est aussi à l'ordre du jour du syndicat.

« De toute évidence, nous devons faire pression sur les collèges pour leur ouvrir les yeux, et une façon de le faire consiste à passer par les politiciens qui paient pour eux, » a-t-il continué. « Nous transmettrons notre message aux députés provinciaux et au ministre, et nous leur demanderons de nous aider immédiatement. »

Les avocats du SEFPO et des collèges seront dans la même salle le 31 mars pour rencontrer les agents des relations du travail impliqués dans le vote.

---

**Pour consulter tous les détails sur la campagne du SEFPO visant à obtenir les droits syndicaux pour les travailleurs à temps partiel et de session dans les collèges communautaires de l'Ontario, il suffit de passer au site Web ou d'appeler la ligne directe : [www.collegeworkers.org](http://www.collegeworkers.org) ou 1-866-811-7274.**

*Distribution autorisée par Roger Couvrette, président de l'Organisation des employés à temps partiel et de session des collèges d'arts appliqués et de technologie (OPSECAAT), et par Warren (Smokey) Thomas, président du Syndicat de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO).*



Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario,  
100, Chemin Lesmill, Toronto (Ontario) M3B 3P8  
[www.opseu.org](http://www.opseu.org)

